Guy de Maupassant, *Bel*-*Ami*, 1985

Deuxième partie, chap. VIII

Texte Wikisource d’après l’édition Ollendorf, 1901.

Il monta, sans rien demander au concierge, au troisième étage de la maison qu’il avait indiquée, et quand une bonne lui eut ouvert : — M. Guibert de Lorme est chez lui, n’est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

On le fit pénétrer dans le salon, où il attendit quelques instants. Puis un homme entra, grand, décoré, avec l’air militaire, et portant des cheveux gris, bien qu’il fût jeune encore.

Du Roy le salua, puis lui dit : — Comme je le prévoyais, Monsieur le commissaire de police, ma femme dîne avec son amant dans le logement garni qu’ils ont loué rue des Martyrs.

Le magistrat s’inclina : — Je suis à votre disposition, monsieur.

Georges reprit : — Vous avez jusqu’à neuf heures, n’est-ce pas ? Cette limite passée, vous ne pouvez plus pénétrer dans un domicile particulier pour y constater un adultère.

— Non, monsieur, sept heures en hiver, neuf heures à partir du 31 mars. Nous sommes au cinq avril, nous avons donc jusqu’à neuf heures.

— Eh bien, Monsieur le commissaire, j’ai une voiture en bas, nous pouvons prendre les agents qui vous accompagneront, puis nous attendrons un peu devant la porte. Plus nous arriverons tard, plus nous avons de chance de bien les surprendre en flagrant délit.

— Comme il vous plaira, monsieur.

Le commissaire sortit, puis revint, vêtu d’un pardessus qui cachait sa ceinture tricolore. Il s’effaça pour laisser passer Du Roy. Mais le journaliste, dont l’esprit était préoccupé, refusait de sortir le premier, et répétait : « Après vous… après vous. »

Le magistrat prononça : — Passez donc, monsieur, je suis chez moi.

L’autre, aussitôt, franchit la porte en saluant.

Ils allèrent d’abord au commissariat chercher trois agents en bourgeois qui attendaient, car Georges avait prévenu dans la journée que la surprise aurait lieu ce soir-là. Un des hommes monta sur le siège, à côté du cocher. Les deux autres entrèrent dans le fiacre, qui gagna la rue des Martyrs.

Du Roy disait : — J’ai le plan de l’appartement. C’est au second. Nous trouverons d’abord un petit vestibule, puis la chambre à coucher. Les trois pièces se commandent. Aucune sortie ne peut faciliter la fuite. Il y a un serrurier un peu plus loin. Il se tiendra prêt à être réquisitionné par vous.

Quand ils furent devant la maison indiquée, il n’était encore que huit heures un quart, et ils attendirent en silence pendant plus de vingt minutes. Mais lorsqu’il vit que les trois quarts allaient sonner, Georges dit : — Allons maintenant. — Et ils montèrent l’escalier sans s’occuper du portier, qui ne les remarqua point, d’ailleurs. Un des agents demeura dans la rue pour surveiller la sortie.

Les quatre hommes s’arrêtèrent au second étage, et Du Roy colla d’abord son oreille contre la porte, puis son œil au trou de la serrure. Il n’entendit rien et ne vit rien. Il sonna.

Le commissaire dit à ses agents : — Vous resterez ici, prêts à tout appel.

Et ils attendirent. Au bout de deux ou trois minutes Georges tira de nouveau le bouton du timbre plusieurs fois de suite. Ils perçurent un bruit au fond de l’appartement ; puis un pas léger s’approcha. Quelqu’un venait épier. Le journaliste alors frappa vivement avec son doigt plié contre le bois des panneaux.

Une voix, une voix de femme, qu’on cherchait à déguiser, demanda : — Qui est là ?

L’officier municipal répondit : — Ouvrez, au nom de la loi.

La voix répéta : — Qui êtes-vous ?

— Je suis le commissaire de police. Ouvrez, ou je fais forcer la porte.

La voix reprit : — Que voulez-vous ?

Et Du Roy dit : — C’est moi. Il est inutile de chercher à nous échapper.

Le pas léger, un pas de pieds nus, s’éloigna, puis revint au bout de quelques secondes.

Georges dit : — Si vous ne voulez pas ouvrir, nous enfonçons la porte. — Il serrait la poignée de cuivre, et d’une épaule il poussait lentement. Comme on ne répondait plus, il donna tout à coup une secousse si violente et si vigoureuse que la vieille serrure de cette maison meublée céda. Les vis arrachées sortirent du bois, et le jeune homme faillit tomber sur Madeleine qui se tenait debout dans l’antichambre, vêtue d’une chemise et d’un jupon, les cheveux défaits, les jambes dévêtues, une bougie à la main.

Il s’écria : — C’est elle, nous les tenons. — Et il se jeta dans l’appartement. Le commissaire ayant ôté son chapeau, le suivit. Et la jeune femme effarée s’en vint derrière eux en les éclairant.

Ils traversèrent une salle à manger dont la table non desservie montrait les restes du repas : des bouteilles à champagne vides, une terrine de foies gras ouverte, une carcasse de poulet et des morceaux de pain à moitié mangés. Deux assiettes posées sur le dressoir portaient des piles d’écailles d’huîtres.

La chambre semblait ravagée par une lutte. Une robe coiffait une chaise, une culotte d’homme restait à cheval sur le bras d’un fauteuil. Quatre bottines, deux grandes et deux petites, traînaient au pied du lit, tombées sur le flanc.

C’était une chambre de maison garnie, aux meubles communs, où flottait cette odeur odieuse et fade des appartements d’hôtel, odeur émanée des rideaux, des matelas, des murs, des sièges, odeur de toutes les personnes qui avaient couché ou vécu, un jour ou six mois, dans ce logis public, et laissé là un peu de leur senteur, de cette senteur humaine qui, s’ajoutant à celle des devanciers, formait à la longue une puanteur confuse, douce et intolérable, la même dans tous ces lieux.

Une assiette à gâteaux, une bouteille de chartreuse et deux petits verres encore à moitié pleins encombraient la cheminée. Le sujet de la pendule de bronze était caché par un grand chapeau d’homme.

Le commissaire se retourna vivement, et regardant Madeleine dans les yeux :

— Vous êtes bien Mme Claire-Madeleine Du Roy, épouse légitime de M. Prosper-Georges Du Roy, publiciste, ici présent ?

Elle articula, d’une voix étranglée :

— Oui, monsieur.

— Que faites-vous ici ?

Elle ne répondit pas.

Le magistrat reprit : — Que faites-vous ici ? Je vous trouve hors de chez vous, presque dévêtue dans un appartement meublé. Qu’êtes-vous venue y faire ?

Il attendit quelques instants. Puis, comme elle gardait toujours le silence : — Du moment que vous ne voulez pas l’avouer, madame, je vais être contraint de le constater.

On voyait dans le lit la forme d’un corps caché sous le drap.

Le commissaire s’approcha et appela : — Monsieur ?

L’homme couché ne remua pas. Il paraissait tourner le dos, la tête enfoncée sous un oreiller.

L’officier toucha ce qui semblait être l’épaule, et répéta : — Monsieur, ne me forcez pas, je vous prie, à des actes.

Mais le corps voilé demeurait aussi immobile que s’il eût été mort.

Du Roy qui s’était avancé vivement saisit la couverture, la tira et, arrachant l’oreiller, découvrit la figure livide de M. Laroche-Mathieu. Il se pencha vers lui et, frémissant de l’envie de le saisir au cou pour l’étrangler, il lui dit, les dents serrées : — Ayez donc au moins le courage de votre infamie.

Le magistrat demanda encore : — Qui êtes-vous ? — L’amant, éperdu ne répondant pas, il reprit : — Je suis commissaire de police et je vous somme de me dire votre nom !

Georges, qu’une colère bestiale faisait trembler, cria : — Mais répondez donc, lâche, ou je vais vous nommer, moi.

Alors l’homme couché balbutia : — Monsieur le commissaire, vous ne devez pas me laisser insulter par cet individu. Est-ce à vous ou à lui que j’ai affaire ? Est-ce à vous ou à lui que je dois répondre ?

Il paraissait n’avoir plus de salive dans la bouche.

L’officier répondit : — C’est à moi, monsieur, à moi seul. Je vous demande qui vous êtes ?

L’autre se tut. Il tenait le drap serré contre son cou et roulait des yeux effarés. Ses petites moustaches retroussées semblaient toutes noires sur sa figure blême.

Le commissaire reprit : — Vous ne voulez pas répondre ? Alors je serai forcé de vous arrêter. Dans tous les cas, levez-vous. Je vous interrogerai lorsque vous serez vêtu.

Le corps s’agita dans le lit, et la tête murmura : — Mais je ne peux pas, devant vous.

Le magistrat demanda : — Pourquoi ça ?

L’autre balbutia : — C’est que je suis… je suis… je suis tout nu.

Du Roy se mit à ricaner, et ramassant une chemise tombée à terre, il la jeta sur la couche en criant : — Allons donc… levez-vous… Puisque vous vous êtes déshabillé devant ma femme, vous pouvez bien vous habiller devant moi.

Puis il tourna le dos et revint vers la cheminée.

Madeleine avait retrouvé son sang-froid, et voyant tout perdu, elle était prête à tout oser. Une audace de bravade faisait briller son œil ; et, roulant un morceau de papier, elle alluma, comme pour une réception, les dix bougies des vilains candélabres posés aux coins de la cheminée. Puis elle s’adossa au marbre et tendant au feu mourant un de ses pieds nus, qui soulevait par derrière son jupon à peine arrêté sur les hanches, elle prit une cigarette dans un étui de papier rose, l’enflamma et se mit à fumer.

Le commissaire était revenu vers elle, attendant que son complice fût debout.

Elle demanda avec insolence : — Vous faites souvent ce métier-là, monsieur ?

Il répondit gravement : — Le moins possible, madame.

Elle lui souriait sous le nez : — Je vous en félicite, ça n’est pas propre.

Elle affectait de ne pas regarder, de ne pas voir son mari.

Mais le monsieur du lit s’habillait. Il avait passé son pantalon, chaussé ses bottines et il se rapprocha, en endossant son gilet.

L’officier de police se tourna vers lui :

— Maintenant, monsieur, voulez-vous me dire qui vous êtes ?

L’autre ne répondit pas.

Le commissaire prononça : — Je me vois forcé de vous arrêter.

Alors l’homme s’écria brusquement : — Ne me touchez pas. Je suis inviolable !

Du Roy s’élança vers lui, comme pour le terrasser, et il lui grogna dans la figure : — Il y a flagrant délit… flagrant délit. Je peux vous faire arrêter, si je veux… oui, je le peux.

Puis, d’un ton vibrant : — Cet homme s’appelle Laroche-Mathieu, ministre des affaires étrangères.

Le commissaire de police recula stupéfait, et balbutiant : — En vérité, monsieur, voulez-vous me dire qui vous êtes, à la fin ?

L’homme se décida, et avec force : — Pour une fois, ce misérable-là n’a point menti. Je me nomme, en effet, Laroche-Mathieu, ministre.

Puis tendant le bras vers la poitrine de Georges, où apparaissait comme une lueur, un petit point rouge, il ajouta : — Et le gredin que voici porte sur son habit la croix d’honneur que je lui ai donnée.

Du Roy était devenu livide. D’un geste rapide, il arracha de sa boutonnière la courte flamme de ruban, et, la jetant dans la cheminée : — Voilà ce que vaut une décoration qui vient de salops de votre espèce.

Ils étaient face à face, les dents près des dents, exaspérés, les poings serrés, l’un maigre et la moustache au vent, l’autre gras et la moustache en croc.

Le commissaire passa vivement entre les deux et, les écartant avec ses mains : — Messieurs, vous vous oubliez, vous manquez de dignité !

Ils se turent et se tournèrent les talons. Madeleine, immobile, fumait toujours, en souriant.

L’officier de police reprit : — Monsieur le ministre, je vous ai surpris, seul avec Mme Du Roy, que voici, vous couché, elle presque nue. Vos vêtements étant jetés pêle-mêle à travers l’appartement, cela constitue un flagrant délit d’adultère. Vous ne pouvez nier l’évidence. Qu’avez-vous à répondre ?

Laroche-Mathieu murmura : — Je n’ai rien à dire, faites votre devoir.

Le commissaire s’adressa à Madeleine : — Avouez-vous, madame, que monsieur soit votre amant ?

Elle prononça crânement : — Je ne le nie pas, il est mon amant !

— Cela suffit.

Puis le magistrat prit quelques notes sur l’état et la disposition du logis. Comme il finissait d’écrire, le ministre qui avait achevé de s’habiller, et qui attendait, le paletot sur le bras, le chapeau à la main, demanda :

— Avez-vous encore besoin de moi, monsieur ? Que dois-je faire ? Puis-je me retirer ?

Du Roy se retourna vers lui et souriant avec insolence : — Pourquoi donc ? Nous avons fini. Vous pouvez vous recoucher, monsieur ; nous allons vous laisser seuls.

Et posant le doigt sur le bras de l’officier de police :

— Retirons-nous, monsieur le commissaire, nous n’avons plus rien à faire en ce lieu.

Un peu surpris, le magistrat le suivit ; mais, sur le seuil de la chambre, Georges s’arrêta pour le laisser passer. L’autre s’y refusait par cérémonie.

Du Roy insistait : — Passez donc, monsieur. — Le commissaire dit : — Après vous. — Alors le journaliste salua, et sur le ton d’une politesse ironique : — C’est votre tour, monsieur le commissaire de police. Je suis presque chez moi, ici.

Puis il referma la porte doucement, avec un air de discrétion.

Une heure plus tard, Georges Du Roy entrait dans les bureaux de la *Vie Française*.

M. Walter était déjà là, car il continuait à diriger et à surveiller avec sollicitude son journal qui avait pris une extension énorme et qui favorisait beaucoup les opérations grandissantes de sa banque.

Le directeur leva la tête et demanda : — Tiens, vous voici ? Vous semblez tout drôle ! Pourquoi n’êtes-vous pas venu dîner à la maison ? D’où sortez-vous donc ?

Le jeune homme, qui était sûr de son effet, déclara, en pesant sur chaque mot :

— Je viens de jeter bas le ministre des affaires étrangères.

L’autre crut qu’il plaisantait.

— De jeter bas… Comment ?

— Je vais changer le cabinet. Voilà tout ! Il n’est pas trop tôt de chasser cette charogne.

Le vieux, stupéfait, crut que son chroniqueur était gris. Il murmura : — Voyons, vous déraisonnez.

— Pas du tout. Je viens de surprendre M. Laroche-Mathieu en flagrant délit d’adultère avec ma femme. Le commissaire de police a constaté la chose. Le ministre est foutu.

Walter, interdit, releva tout à fait ses lunettes sur son front et demanda : — Vous ne vous moquez pas de moi ?

— Pas du tout. Je vais même faire un écho là-dessus.

— Mais alors que voulez-vous ?

— Jeter bas ce fripon, ce misérable, ce malfaiteur public !

Georges posa son chapeau sur un fauteuil, puis ajouta : — Gare à ceux que je trouve sur mon chemin. Je ne pardonne jamais.

Le directeur hésitait encore à comprendre. Il murmura : — Mais… votre femme ?

— Ma demande en divorce sera faite dès demain matin. Je la renvoie à feu Forestier.

— Vous voulez divorcer ?

— Parbleu. J’étais ridicule. Mais il me fallait faire la bête pour les surprendre. Ça y est. Je suis maître de la situation.

M. Walter n’en revenait pas ; et il regardait Du Roy avec des yeux effarés, pensant : — Bigre. C’est un gaillard bon à ménager.

Georges reprit : — Me voici libre… J’ai une certaine fortune. Je me présenterai aux élections au renouvellement d’Octobre, dans mon pays où je suis fort connu. Je ne pouvais pas me poser ni me faire respecter avec cette femme qui était suspecte à tout le monde. Elle m’avait pris comme un niais, elle m’avait enjôlé et capturé. Mais depuis que je savais son jeu, je la surveillais, la gredine.

Il se mit à rire et ajouta : — C’est ce pauvre Forestier qui était cocu… cocu sans s’en douter, confiant et tranquille. Me voici débarrassé de la teigne qu’il m’avait laissée. J’ai les mains déliées. Maintenant j’irai loin.

Il s’était mis à califourchon sur une chaise. Il répéta, comme s’il eût songé : — J’irai loin.

Et le père Walter le regardait toujours de ses yeux découverts, ses lunettes restant relevées sur le front, et il se disait : — Oui, il ira loin, le gredin.